



La Fédération française des clubs d'investissement déploie un réseau de correspondant-animateurs bénévoles sur le territoire français.

Paris, le 22 juin 2009. Depuis 1969, la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI) œuvre à la promotion de l'actionnariat individuel au travers des clubs d'investissement. Elle déploie aujourd'hui un réseau de correspondant-animateurs bénévoles sur le territoire français. Ainsi, la fédération étend considérablement son action de proximité vers tous les actionnaires individuels désireux de créer ou de rejoindre un club d'investissement.

En partageant leur expérience de la Bourse avec les clubistes et futurs clubistes, ces animateurs bénévoles contribueront à démocratiser la Bourse et à développer un grand nombre de nouveaux clubs à travers toute la France.

Véritable relais de croissance, ces correspondants-animateurs aideront les clubs d'investissement à échanger entre eux en région, mais également à recruter de nouveaux membres. En effet, la Fédération fait face à un afflux important de demandes pour rejoindre un club, demandes qu'elle ne peut malheureusement pas toujours satisfaire.

Ces animateurs accompagneront les clubs lors de leur création facilitant ainsi grandement le travail des intermédiaires financiers. Ils pourront également animer ces nouveaux clubs pendant leurs premiers mois d'existence.

Le réseau de correspondants-animateurs s'étend déjà dans une dizaine de régions : Picardie, Aquitaine, PACA, Ile de France, Rhône-Alpes.... Il est composé d'animateurs pédagogues qui connaissent la Bourse, sont disponibles et souhaitent transmettre leur passion. Véritables acteurs de proximité, ces correspondants mettent leur expérience au service des clubs d'investissement et des candidats clubistes.

Rappelons que dans sa mission, la Fédération est soutenue par des intermédiaires financiers¹ mais également par de nombreuses sociétés cotées².

Appel aux candidatures

Vous connaissez la Bourse, vous êtes pédagogue et disponible. Vous souhaitez transmettre votre passion et animer des clubs d'investissement. Vous avez peut-être même déjà travaillé en finance, en agence bancaire ou chez un courtier.

La Fédération Française des Clubs d'Investissement, qui depuis de nombreuses années œuvre au développement de l'actionnariat individuel en France notamment au travers des clubs d'investissement, vous propose de rejoindre son réseau national d'animateurs bénévoles et ainsi de mettre votre expérience au service des clubs.

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter Véronique Guisquet-Cordoliani par téléphone au 01 42 60 12 47 ou par e-mail : vguisquet@clubinvestissement.com

Contacts :

Pour la FFCI

Aldo Sicurani

Secrétaire général

01 42 60 12 47

asicurani@clubinvestissement.com

Véronique Guisquet-Cordoliani

Secrétaire générale adjointe

01 42 60 12 47

vguisquet@clubinvestissement.com

¹ La Société Générale, Fortuneo, Natixis et le groupe Banque Populaire, Bourse Direct, Dubus S.A., BNP Paribas, Cortal-Consors, le CIC et La Caisse Nationale des Caisses d'épargne.

² Accor, AGF Groupe Allianz, Air France-KLM, Air Liquide, Alcatel-Lucent, AXA, BIC, BNP Paribas, Bourse Direct, Carbone Lorraine, Dexia, EADS, EDF, Exel Industries, Gecina, Groupe SEB, Lafarge, Lagardère, L'Oréal, Natixis, Nyse Euronext, Pernod Ricard, PSA Peugeot Citroën, Renault, Rexel, Saint-Gobain, Sanofi-Aventis, Société Générale, GDF Suez, Total, Vilmorin, Vivendi.



La Fédération française des clubs d'investissement déploie un réseau de correspondant-animateurs bénévoles sur le territoire français.

La FFCI

La FFCI est une association loi 1901 dont l'objectif est la promotion de l'actionnariat individuel à travers les clubs d'investissement. Ces derniers rassemblent des particuliers qui ont décidé de mutualiser leur épargne pour investir en Bourse. Créée en 1968, elle fédère aujourd'hui environ 13 000 responsables de clubs qui ont un accès direct à plus de 150 000 actionnaires individuels. Au quotidien, la FFCI aide les particuliers à créer ou à rejoindre des clubs d'investissement et elle assure à ces derniers un soutien juridique et fiscal.

En outre, la Fédération organise une série de conférences pédagogiques et d'information sur les sociétés cotées à destination des actionnaires individuels, notamment via sa filiale L'École de la Bourse. Elle diffuse également à ses membres de l'information financière en provenance des entreprises.

Plus généralement, elle sert de relais entre les membres de clubs d'investissement et les sociétés par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site Internet. Enfin, la FFCI joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.